

A.S IMMO
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 511 Avenue Général de Gaulle 69760 LIMONEST
989 547 831 RCS Lyon
(la "Société")

PROCÈS-VERBAL
DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 19 JUIN 2026

*L'an deux mille vingt-six,
Le dix-neuf juin,
A dix-neuf heures,*

Les soussignés :

- **Monsieur Serop PETROSSYAN,**
Propriétaire de cent parts en pleine propriété,
Ci..... 100 parts
- **Monsieur Arthur NIGHOGHOSSIAN,**
Propriétaire de cent parts en pleine propriété,
Ci..... 100 parts

ci-après dénommés, ensemble, les "**Associés**",

détenant, ensemble, l'intégralité des actions composant le capital social de la Société,

ont pris, conformément dispositions légales et aux stipulations de l'article 23 des statuts de la Société,
par voie de décisions unanimes des Associés, prises par voie d'acte sous seing privé, signé par
l'ensemble des Associés, les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission de **Monsieur Serop PETROSSYAN** de son mandat de cogérant de la Société,
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'unanimité des Associés,

PREND ACTE de la démission de **Monsieur SEROP PETROSSYAN** de ses fonctions de cogérant de la Société, à compter de ce jour,

DÉCIDE de ne pas procéder à son remplacement.

DEUXIÈME DECISION

L'unanimité des Associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

Signé par :

D75869289AC34E7...

Monsieur Serop PETROSSYAN
ASSOCIE

Signé par :

0D563B0840924A7...

Monsieur Arthur NIGHOGHOSSIAN
ASSOCIE